



## Le CDI

publié le 21/10/2022 - mis à jour le 21/11/2022

### *Descriptif :*

Documentaliste, horaires d'ouverture, conditions d'accès.

### **Le Centre de Documentation et d'Information donne accès à :**

- ▶ des livres de fiction,
- ▶ des livres et des revues documentaires,
- ▶ des usuels (dictionnaires, encyclopédies,...),
- ▶ des postes informatiques avec une connexion internet,
- ▶ de la documentation sur l'orientation, les études et les métiers.

### **Le CDI est sous la responsabilité d'un professeur-documentaliste :**

Madame Séverine GIGOT

### **Horaires d'ouverture du CDI**

Lundi : 8h30h-12h / 12h50-17h00

Mardi : 8h30-12h / 12h50-17h

Jeudi : 8h30-12h / 12h50-17h

Vendredi : 8h30-12h / 12h50-15h30

### **Quelles activités au CDI ?**

- ▶ Lire et/ou emprunter un document,
- ▶ travailler sur un document,
- ▶ faire des recherches en lien avec les disciplines d'enseignement ou l'orientation,
- ▶ participer à une animation culturelle proposée par le professeur-documentaliste (clubs, concours,...),
- ▶ assister, avec une classe, à une séance pédagogique proposée par un ou plusieurs enseignants de discipline et le professeur-documentaliste.

### **Quelles règles de vie au CDI ?**

- ▶ Se déplacer discrètement et parler à voix basse,
- ▶ respecter le lieu, le matériel mis à disposition et le travail des autres,
- ▶ ranger les documents utilisés après consultation,
- ▶ respecter les règles d'utilisation des ordinateurs et d'Internet (charte informatique du lycée).

